

TOUTE ENCHÈRE EST DÉFINITIVE.

Conformément aux codes de la consommation, il n'existe pas de possibilité de rétractation dans le cadre des ventes aux enchères publiques. Toute enchère est définitive et engage l'enchérisseur qui la porte.

Le bordereau est généré dès la clôture de la vente. Le paiement se fait comptant par carte bancaire sur son espace adjudicataire. Un virement immédiat ou les espèces sont acceptées dans la limite légale.

Les Frais :

Frais en sus des enchères volontaires sont de 26% TTC

Frais en sus des enchères judiciaires sont de 14,28% TTC

Frais de vente majorés de 6% TTC pour les enchères réalisées en salle

Frais de 72€ TTC (60€ HT) sur Interenchères pour les ventes de véhicules aussi bien pour les ventes volontaires que judiciaires.

Des frais de retransmission (de 1,8% TTC pour Interenchères) sont prévus par les plateformes diffusant la vente. Ces frais de retransmission des ventes volontaires sont pris en charge par ADN Enchères si l'adjudicataire paie en carte bancaire* sur le site dans les 48 heures après la fin de la vente :

<https://espace-client.adn-encheres-live.fr/fr/connexion>

*La carte American Express ne peut être acceptée

La Taxe sur la valeur ajoutée

La T.V.A. est récupérable pour les professionnels assujettis uniquement si le descriptif du lot le précise.

Les Commissaires-priseurs

La vente est réalisée sous l'autorité cumulée d'un commissaire-priseur chargé des enchères en salle et d'un commissaire-priseur chargé des enchères sur Internet. En cas d'enchères simultanées, l'enchère prioritaire est la première portée sur la Console Opérateur Interenchères.

Les commissaires-priseurs fixent le pas d'enchères. En cas de non-respect, le commissaire-priseur peut refuser, annuler ou rectifier l'enchère proposée par l'enchérisseur.

En salle, les enchérisseurs portent leurs enchères à voix haute, ou par signe visible et décelable par le commissaire-priseur.

Les internautes peuvent enchérir sur les plateformes Live (Interenchères, Drouot Live)*, en s'y inscrivant au préalable et en respectant le processus défini par ces plateformes.

*En cas de défaillance technique d'une ou de plusieurs plateformes de diffusion de la vente, tout commissaire-priseur peut stopper momentanément ou définitivement la vente aux enchères publiques. La vente est alors reportée au lendemain.

Inscription à la vente

Les enchérisseurs doivent s'inscrire obligatoirement pour participer à la vente. Les enchères portées par une personne non inscrite pourront être refusées.

L'inscription se fera sur la ou les plateformes de diffusion pour les enchérisseurs sur Internet. Vous acceptez que Drouot Live ou Interenchères communiquent à ADN Enchères, tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte de carte bancaire et pièce d'identité. ADN Enchères se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information et/ou une caution avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Dans le cadre des ventes "en salle" : L'inscription se fera préalablement à la vente et par tous moyens. Tout enchérisseur devra présenter une pièce d'identité, déclarer son adresse, communiquer un numéro de téléphone et une adresse mail valide. Une prise de caution par carte bancaire pourra être demandée.

Si un lot vous est adjugé, la création d'un compte ADN Enchères Le Mans est automatisée. Pour accéder à cet "Espace Adjudicataire", l'identifiant est l'adresse email utilisée lors de l'inscription sur la plateforme Interenchères.

<https://espace-client.adn-encheres-live.fr/fr/connexion>

Le Procès-verbal du Live

Le procès-verbal du Live n'est pas contractuel, les enchères gagnantes sont confirmées après la vente par le commissaire-priseur.

Enchère automatique.

Les commissaires-priseurs ADN Enchères n'ont pas connaissance du montant maximum de vos enchères automatiques via www.interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'enchère automatique s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Voir sur Interenchères le pas des enchères automatiques.

Transfert de propriété

Il est rappelé que l'adjudication a pour effet de transférer immédiatement à l'adjudicataire la propriété du bien mis en vente.

Pour les biens meubles dont l'acquisition est soumise à la souscription d'un contrat d'assurance (véhicule par exemple), l'acquéreur s'engage sur l'honneur à la souscription d'un tel contrat à l'adjudication prononcée.

Les descriptions et garanties

Conformément à l'article L 321-11 du code du commerce, la SAS ADN Enchères informe ses acheteurs que les biens d'occasion proposés à la vente ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité conformément à l'article L. 217-2 du code de la consommation.

Les descriptions sur l'état esthétique des produits vendus sont subjectives et ne sauraient engager la responsabilité de la SAS ADN Enchères.

Il appartient aux enchérisseurs de prendre connaissance du produit ou de se rapprocher de la SAS ADN Enchères pour obtenir toutes les informations jugées nécessaires.

Une longue exposition permettant l'examen des lots, les adjudicataires sont réputés avoir pris connaissance de l'état du matériel. Le fait de porter des enchères sur un lot, procéder à son retrait de la salle des ventes par soi-même ou un tiers vaut acceptation de la description portée au catalogue.

Traduction des lots

La traduction de la description des biens mis en vente via www.interencheres.com est réalisée de façon automatique à titre purement indicatif. Elle ne saurait engager la responsabilité de Pastor Maison de Ventes. Seule la version originale française de la description d'un bien présenté en vente fera foi.

LES GRADES

Note sur les produits descellés :

La SAS ADN Enchères ne garantit jamais la présence des accessoires, consommables et autres notices des produits descellés et/ou ouverts.

Neuf : Le produit est tel que vous le trouverez dans le commerce traditionnel. La loi impose aux opérateurs de ventes volontaires de signaler les produits NEUFS dans leurs descriptifs. Attention la salle des ventes n'apporte aucune garantie tout au long de la vie du produit. Notre maison de ventes ne saurait garantir le fonctionnement d'un produit neuf, ou garantir les pannes dites "au déballage". L'adjudicataire pourra se prévaloir de la garantie constructeur si celle-ci est mentionnée dans la désignation du produit.

Comme neuf : aucune trace d'utilisation, aspect comme neuf et sans rayure

Très bon état : micro(s) rayure(s),

Bon état : petite(s) rayure(s) superficielles.

Etat correct : rayure(s) profonde(s) et choc(s) possible(s), Délamination écran.

Mauvais état : changement de vitre et/ou coque à prévoir, déformation(s) plasturgique(s).

DANS CERTAINS CAS ADN ENCHÈRES POURRA ÊTRE AMENÉ À PRÉCISER L'ORIGINE DU PRODUIT.

Note sur les produits descellés: La SAS ADN Enchères ne garantit jamais la présence des accessoires, consommables et autres notices des produits descellés et/ou ouverts.

Produit reconditionné : Ce produit d'occasion a bénéficié de réparations lui donnant une seconde vie. Les produits reconditionnés comportent des pièces non originales.

Litige transport : Ce produit acheté dans le commerce traditionnel ou le e-commerce n'a pu être délivré à la suite d'un litige ou d'une avarie survenue pendant le transport. L'emballage d'origine peut dissimuler des dégâts plus ou moins graves. Aucune garantie n'est apportée quant à l'état du produit ou à son fonctionnement.

Retour Client : Ce produit a fait l'objet d'un retour client dans le cadre du délai légal de rétractation de 14 jours minimum et plus selon le vendeur (article L221-1 du code de la consommation). Pour mémoire : Le droit de rétractation client s'applique également si le produit est soldé, d'occasion ou déstocké.

Par définition, le lot présenté en "Retour Client" a donc été utilisé pendant une certaine période avant son retour vers le vendeur. Ce qui implique :

Au déballage, vous pourriez percevoir des traces d'utilisation et éventuellement une esthétique du lot dégradée / avoir une capacité restreinte (batterie / consommables par exemple).

Cet article peut tout à fait être complet et parfaitement fonctionnel. Cependant, nous vous alertons sur le fait que le produit retourné pourrait être partiellement fonctionnel ou non-fonctionnel (panne au déballage).

Le test à l'allumage que nous réalisons ne peut présumer de la fonctionnalité à 100% du lot présenté aux enchères. Voir également la note sur les produits descellés.

.

Retour SAV : Ce produit acheté dans le commerce traditionnel ou le e-commerce a été restitué pour un défaut de fonctionnement présumé. Le produit peut ne pas fonctionner ou fonctionner partiellement. Il est vendu en l'état, sans garantie aucune.

POUR CERTAINS PRODUITS DES GRADES DE FONCTIONNEMENT SONT PROPOSÉS. LE GRADE DE FONCTIONNEMENT ET LE GRADE ESTHÉTIQUE SONT INDÉPENDANTS.

Voici comment les comprendre :

Hors service (H.S) : L'appareil ne s'allume pas. Il peut éventuellement avoir un blocage opérateur, fabricant ou utilisateur. Pour les professionnels ou spécialistes.

Test d'allumage réalisé avec succès : Attention, ce lot présente de nombreux aléas. Le produit peut être mis sous tension, mais cela ne garantit en rien son bon fonctionnement. Nous n'avons pas pu effectuer de tests plus approfondis. Il peut éventuellement avoir un blocage opérateur, fabricant ou utilisateur. Merci d'enchérir en connaissance de cause.

Partiellement fonctionnel : Une ou plusieurs fonctions originales de l'appareil sont non fonctionnelles. Une dégradation rapide de l'appareil est à prévoir.

Fonctionnel : Toutes les fonctions originales de l'appareil sont utilisables. Une dégradation sérieuse de la batterie a été constatée. Son changement est à prévoir

Parfaitement fonctionnel : Toutes les fonctions originales de l'appareil sont utilisables. L'appareil reste un produit d'occasion, les fonctions d'origine peuvent ne pas être optimales.

L'absence de l'état de fonctionnement dans une description signifie que le produit n'a pas été testé et est donc vendu en l'état.

Il appartient aux enchérisseurs de prendre connaissance du produit ou de se rapprocher de la maison de ventes ADN Enchères Le Mans pour obtenir les informations jugées nécessaires.

Une longue exposition permettant l'examen des lots, les adjudicataires sont réputés avoir pris connaissance de l'état du matériel. Le fait de porter des enchères sur un lot, procéder à son retrait de la salle des ventes par soi-même ou un tiers vaut acceptation de la description portée au catalogue.

RETRAIT DES LOTS ET EXPÉDITIONS :

La maison de ventes ADN Enchères conseille à tous ses adjudicataires de retirer leurs lots en main propre à la salle des ventes au Mans.

Aucun lot ne sera délivré le jour de la vente.

La prise de rendez-vous via votre Espace Adjudicataire est gratuite mais obligatoire pour retirer les lots : <https://espace-client.adn-encheres-live.fr/fr/connexion>

Sans cette prise de rendez-vous, des frais de préparation de 4€TTC par lot seront facturés lors de l'enlèvement.

Nous vous invitons à contrôler vos lots lors du chargement. **Aucune réclamation ne pourra être portée après le départ de notre maison de ventes.**

La dépose de cartons ou déchets autour de nos locaux lors de l'enlèvement des lots est facturé 30€TTC.

Gardiennage des lots :

Pour mémoire : si le paiement de votre bordereau intervient sous 48H, en CB via votre Espace Adjudicataire,, ADN Enchères prend en charge le coût de 7 jours de gardiennage. Au-delà, nous facturons des frais de gardiennage.

L'enlèvement des lots ne pourra se faire qu'à compter du règlement du bordereau d'adjudication (et de ses frais annexes dont les éventuels frais de gardiennage).

L'expédition des lots reste possible selon votre choix :

- ADN Enchères Le Mans vous propose un service d'expédition de vos lots. Vous réglez ce service dans votre Espace Adjudicataire (voir les CGE).
- Sur simple demande, notre Maison de Ventes vous orientera vers des sociétés d'expédition, ou choisissez votre propre prestataire.

Dans tous les cas, la maison de ventes ADN Enchères Le Mans ne peut être tenue responsable des avaries et dommages causés par le transport. C'est pourquoi nous vous invitons à retirer vos lots dans nos locaux gratuitement.

GARDIENNAGE DES LOTS :

L'enlèvement des lots ne pourra se faire qu'à compter du règlement du bordereau d'adjudication et de ses frais annexes (dont les éventuels frais de gardiennage).

Les frais de gardiennage sont imputés à hauteur de :

- 1,80€ TTC (1,50€HT) par jour calendaire pour les lots et produits stockés sur étagère.
- 7,20€ TTC (6€ HT) par jour calendaire pour les lots et produits stockés sur palette, demi-palette ou au sol

Cette prestation comprend la garde et l'assurance des biens jusqu'à leur délivrance.

Si le paiement de votre bordereau intervient sous 7 jours calendaires, en CB via notre site, ADN Enchères Le Mans prend en charge le coût de 7 jours de gardiennage.

Dans tous les autres cas, des frais de gardiennage interviennent dès le premier jour.

Lorsque les frais de gardiennage dépassent le montant de la facture d'achat, les lots seront vendus pour règlement de la dette.

La maison de ventes conseille à tous ses clients de retirer leurs lots en main propre à la salle des ventes.

Si besoin, et sur simple demande, la Maison de Ventes pourra orienter ses clients vers des sociétés d'expédition.

ADN Enchères Le Mans ne peut être tenue responsable des avaries et dommages causés par le transport. Voir les CGE.

Pour mémoire

Concernant les ventes judiciaires et plus particulièrement les lots non stockés à l'étude : passés les délais d'enlèvement annoncés lors de la vente, tous les biens non retirés **sont considérés comme abandonnés**.

RÉSOLUTION DE LITIGE :

Résolution amiable des litiges et médiation: la SAS Adn Enchères se tient à la disposition de ses adjudicataires pour régler à l'amiable tous litiges nés de la réalisation d'une vente aux enchères publiques.

Elle invite ses adjudicataires à la contacter via son support :

- via le mail adn@priseur.net ou
- via le téléphone suivant : 02.52.56.14.77 (numéro non surtaxé).

En cas de désaccord persistant, la SAS Adn Enchères invite toute personne qui se sentirait lésée à déclarer son préjudice au Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil des

Ventes Volontaires à l'aide de ce lien:

<https://www.conseildesventes.fr/fr/reclamation>

LITIGES ET CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION :

Conformément à l'article L. 321-17 du Code de commerce, toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée.

Seule la loi française est applicable à la vente et régit les relations contractuelles entre les parties.

Tout litige concernant les ventes volontaires aux enchères publiques organisées par ADN ENCHÈRES, et intervenant entre commerçants, sera porté devant le Tribunal de commerce du Mans

GESTION DES IMPAYÉS ET FICHIER TEMIS*

A défaut de règlement dans les 7 jours calendaires après la vente, la SAS Adn Enchères se réserve la possibilité de poursuivre l'adjudicataire défaillant en paiement de sa dette ou d'annuler la vente, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à l'adjudicataire défaillant.

Tout paiement après annulation du bordereau entraînera le remboursement de la somme versée moins 70.00€ TTC de frais de dossiers.

La SAS Adn Enchères est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de la SAS Adn Enchères ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS (voir page 8)

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

SAS ADN Enchères est soucieux de la protection de vos données personnelles et s'engage à respecter la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

SAS ADN Enchères collecte et traite les données personnelles que vous fournissez lors de votre inscription aux ventes aux enchères publiques, notamment votre nom, prénom, adresse e-mail, adresse postale, numéro de téléphone et coordonnées bancaires.

SAS ADN Enchères utilise ces données pour la gestion des enchères publiques et pour assurer le bon déroulement des transactions. SAS ADN Enchères peut également utiliser vos données pour vous informer des prochaines ventes aux enchères, à moins que vous ne vous y opposiez.

SAS ADN Enchères ne communique vos données personnelles à des tiers que dans les cas prévus par la loi ou avec votre consentement explicite.

Vos données personnelles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, conformément à la réglementation en vigueur.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement pour des motifs légitimes.

En acceptant nos conditions générales de vente aux enchères publiques, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la présente clause sur les données personnelles et acceptez que SAS ADN Enchères collecte et traite vos données personnelles conformément aux finalités énoncées ci-dessus.

FICHER TEMIS

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service. L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par la SAS Adn Enchères. La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par la SAS Adn Enchères est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interenchères.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires priseurs ».

(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, la SAS Adn Enchères pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

(4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS. L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et la SAS Adn Enchères ont tous deux la qualité de responsable de traitement. CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS. La SAS Adn Enchères, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par la SAS Adn Enchères : par écrit auprès de la SAS Adn Enchères 02 rue Roberval 72000 Le Mans.

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(7) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer la SAS Adn Enchères de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

TOUTE ENCHÈRE EST DÉFINITIVE.

La vente est faite sans aucune garantie, de quelque sorte, et les acquéreurs prennent les articles dans leur état actuel **sans aucune possibilité de recours** contre qui que ce soit, ou pour quelque cause que ce puisse être, notamment pour erreur dans les désignations, les contenances ou les quantités déclarées et pour tous renseignements fournis, ceux-ci n'étant donnés qu'à titre strictement indicatif.

Le paiement se fait comptant. Par carte bancaire ou virement immédiat, les espèces sont acceptées dans la limite légale.

<https://espace-client.pastor-judiciaire.fr/fr/connexion>

Les Frais d'une vente judiciaire :

Frais en sus des enchères de 14,28% TTC.

Des frais de retransmission sont prévus par les plateformes diffusant la vente.

Sur Interenchères ces frais sont de :

1,8 % TTC pour les meubles, objets d'art ou les matériels professionnels.

72 € TTC pour les véhicules.

Nous ne prenons pas en charge ces frais Interenchères.

Tout autre frais additionnel sera annoncé préalablement à la vente.

TVA :

Sauf indication contraire, les lots sont vendus TTC, hors frais légaux, avec la possibilité pour les acquéreurs assujettis de récupérer la TVA, laquelle sera reversée par le mandataire liquidateur qui en a donné mandat express.

Tout acquéreur de l'Union Européenne assujetti à la TVA doit, au moment de la vente, indiquer et justifier son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire, et justifier de l'expédition vers l'autre état membre.

L'acquéreur non communautaire doit signaler immédiatement après la vente son intention d'exporter et dispose d'un délai **d'un mois** pour faire parvenir les justificatifs de l'exportation.

Dans tous les cas, le commissaire-priseur se réserve la faculté de réclamer le montant de la TVA, remboursée ultérieurement à l'acquéreur sur présentation des justificatifs de livraison ou d'exportation. Le commissaire-priseur décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

Les Commissaires-priseurs

Les commissaires-priseurs se réservent le droit d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de réunir ou séparer des lots, de retirer tout lot de la vente.

Les commissaires-priseurs fixent le pas d'enchères

En cas de non-respect, les commissaires-priseurs peuvent refuser, annuler ou rectifier l'enchère proposée par l'enchérisseur.

Enchère automatique

Les commissaires-priseurs n'ont pas connaissance du montant maximum de vos enchères automatiques via www.interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'enchère automatique s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours.

Toute enchère est définitive et engage l'enchérisseur qui la porte.

Inscription à la vente

Les enchérisseurs doivent s'inscrire obligatoirement pour participer à la vente. Les enchères portées par une personne non inscrite pourront être refusées.

L'inscription se fera préalablement à la vente et par tous moyens pour les enchérisseurs sur place.

L'inscription se fera sur la ou les plateformes de diffusion pour les enchérisseurs sur Internet.

Tout enchérisseur devra présenter une pièce d'identité, déclarer son adresse, communiquer un numéro de téléphone et une adresse mail valide. Une prise de caution par carte bancaire pourra être demandée.

Pour une inscription sur les plateformes, vous acceptez qu' Interencheres communique à Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte de carte bancaire. Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information et/ou une caution avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

La création d'un compte sur l'Espace Adjudicataire Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - est obligatoire. Votre identifiant est le mail utilisé lors de l'inscription sur la plateforme partenaire (Interenchères ou Drouot).

<https://espace-client.pastor-judiciaire.fr/fr/connexion>

Les descriptions

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente. Il est ainsi conseillé aux enchérisseurs de s'assurer de l'état de chaque lot et de la nature et de l'étendue de tout dommage ou restauration avant la vente.

En conséquence, aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs l'examen des objets et matériels présentés. Une visite est organisée sur place, préalablement à la vente. L'adjudication a toujours lieu aux risques et périls de l'adjudicataire.

Les descriptions sur l'état esthétique des lots vendus sont subjectives et ne sauraient engager la responsabilité de Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires.

Les kilométrages et mesures sont donnés à titre indicatifs et ne peuvent engager la responsabilité de Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires.

En cas de vente sur les lieux d'une société ou d'un domicile, l'acquéreur à l'obligation de prendre soin de n'occasionner aucun dégât à l'immeuble. Au cas où des détériorations seraient effectuées, l'adjudicataire ou ses préposés, qui les auraient occasionnées, en seraient responsables et tenus à la remise en état à leurs frais.

Il appartient à l'acheteur de contrôler que les marchandises, matériels et véhicules répondent aux conditions d'hygiène et de santé légales en vigueur. L'adjudicataire prend l'entière responsabilité de la pose des systèmes de sécurité imposés par le Code du Travail et la mise en conformité des matériels avec la législation en vigueur.

Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - déclare que tous les matériels qui ne seraient pas conformes à la législation en vigueur sont réputés être vendus pour pièces, à charge pour les acquéreurs d'assurer leur mise aux normes avant une éventuelle remise en fonction.

L'acquéreur devra faire poser à ses frais s'agissant de machines-outils non protégées et ce avant tout usage, les dispositifs de sécurité prévus par les décrets du 14 juin 1947 et autres.

Il est d'autre part annoncé aux adjudicataires que les marchandises périmées sont vendues à charge de destruction.

Traduction des lots

La traduction de la description des biens mis en vente via www.interencheres.com est réalisée de façon automatique à titre purement indicatif. Elle ne saurait engager la responsabilité de Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes Judiciaires.

Le Procès-verbal du Live

Le procès-verbal du Live n'est pas contractuel, les enchères gagnantes sont confirmées après la vente par le commissaire-priseur.

Transfert de propriété

Encore une fois, **toute enchère** (en salle, sur site, par ordre d'achat, par téléphone ou via les plateformes Interenchères ou drouot, ...), **engage l'enchérisseur qui la porte.**

Il est rappelé que l'adjudication a pour effet de transférer immédiatement à l'adjudicataire la propriété du bien mis en vente.

Pour les biens meubles dont l'acquisition est soumise à la souscription d'un contrat d'assurance (véhicule par exemple), l'acquéreur s'engage sur l'honneur à la souscription d'un tel contrat au plus tard à l'adjudication prononcée.

RETRAIT DES LOTS ET EXPÉDITIONS :

Les heures et jours d'enlèvement pour les lots qui ne sont pas stockés dans nos locaux sont fixés par le commissaire-priseur judiciaire avant la vente, l'adjudicataire s'engage à s'y conformer. Tout déplacement en dehors des créneaux fixés par le commissaire-priseur judiciaire donnera lieu à des frais à la charge de l'acquéreur.

Une fois le délai écoulé les objets, matériels et installations non enlevés seront considérés comme abandonnés par l'acquéreur sans aucune possibilité de recours contre qui que ce soit ou pour quelque cause que ce puisse être.

Un dépôt de garantie pourra être demandé à l'adjudicataire pour le matériel nécessitant un démontage. Il est rappelé aux adjudicataires qu'ils sont responsables des dommages causés ou subis lors de l'enlèvement de leurs lots à savoir les dommages corporels s'ils blessent quelqu'un, s'ils se blessent ou si une personne de leur équipe se blesse qu'elle soit ou non leur salarié, mais aussi les dommages causés aux lots des autres adjudicataires ainsi qu'à l'immeuble.

L'adjudicataire s'engage à faire intervenir des professionnels agréés, s'agissant du démontage des matériels reliés aux réseaux de gaz, eau et électricité ou autres. Tout matériel raccordé en eau et/ou en électricité devra être bouché et/ou isolé dans les règles de l'art.

La dépose de cartons ou déchets autour de nos locaux ou sur site lors de l'enlèvement des lots est facturée.

Lots Judiciaires stockés dans nos locaux

Les lots stockés dans nos locaux ne sont pas délivrés le jour de la vente, sauf exception précisée dans la désignation. Pour retirer les lots, la prise de rendez-vous via votre Espace Adjudicataire est gratuite et obligatoire :

<https://espace-client.pastor-judiciaire.fr/fr/connexion>

Sans cette prise de rendez-vous, des frais de préparation de 4€TTC par lot seront facturés lors de l'enlèvement.

GARDIENNAGE DES LOTS :

Concernant l'enlèvement des lots judiciaires stockés à l'étude : Celui-ci ne pourra se faire qu'à compter du règlement du bordereau d'adjudication et de ses frais annexes (dont les éventuels frais de gardiennage).

Les frais de gardiennage sont imputés à partir du 7eme jour après réception du bordereau à hauteur de :

- 1,80€ TTC (1,50€HT) par jour calendaire pour les lots et produits stockés sur étagère.
- 7,20€ TTC (6€ HT) par jour calendaire pour les lots et produits stockés sur palette, demi-palette ou au sol

Nous vous invitons donc à enlever vos lots le plus rapidement possible ou à les faire expédier si l'expédition est possible. Lorsque les frais de gardiennage dépassent le montant de la facture d'achat, les lots seront vendus pour règlement de la dette.

L'expédition des lots stockés dans nos locaux reste éventuellement possible :

Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - peut éventuellement vous proposer un service d'expédition pour les lots stockés à l'étude ou pour des lots désignés.

Vous réglez ce service dans votre Espace Adjudicataire (voir les CGE).

<https://espace-client.pastor-judiciaire.fr/fr/connexion>

Un devis peut vous être proposé pour des lots spécifiques.

GESTION DES IMPAYÉS ET FICHIER TEMIS*

A défaut de règlement dans les 7 jours calendaires après la vente, Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - se réserve la possibilité de poursuivre l'adjudicataire défaillant en paiement de sa dette ou d'annuler la vente, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à l'adjudicataire défaillant.

Tout paiement après annulation du bordereau entraînera le remboursement de la somme versée moins 70.00€ TTC de frais de dossiers.

Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS (voir page 8)

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - est soucieux de la protection de vos données personnelles et s'engage à respecter la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - collecte et traite les données personnelles que vous fournissez lors de votre inscription aux ventes aux enchères publiques, notamment votre nom, prénom, adresse e-mail, adresse postale, numéro de téléphone et coordonnées bancaires.

Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - utilise ces données pour la gestion des enchères publiques et pour assurer le bon déroulement des transactions. Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - peut également utiliser vos données pour vous informer des prochaines ventes aux enchères, à moins que vous ne vous y opposiez.

Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - ne communique vos données personnelles à des tiers que dans les cas prévus par la loi ou avec votre consentement explicite. Vos données personnelles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, conformément à la réglementation en vigueur.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement pour des motifs légitimes.

En acceptant nos conditions générales de vente aux enchères publiques, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la présente clause sur les données personnelles et acceptez que Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - collecte et traite vos données personnelles conformément aux finalités énoncées ci-dessus.

FICHER TEMIS

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service. L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires -. La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interenchères.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires priseurs ».

(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

(4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS. L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - ont tous deux la qualité de responsable de traitement. CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS. Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires -, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - : par écrit auprès de Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - 58 Boulevard Pierre Lefauchaux - Le Mans.

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(7) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer Nicolas Pastor - Inventaires et Ventes aux Enchères Judiciaires - de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

Les conditions générales d'expédition sont les suivantes :

ADN Enchères conseille à tous ses clients de retirer gratuitement leurs lots adjugés, directement à la salle des ventes, sur rendez-vous (via l'Espace Adjudicataire).

Les frais d'expédition, redirection et de renvoi sont pris en charge par l'adjudicataire.

Nous vous rappelons que l'expédition est un service apporté à la demande de l'adjudicataire et que la maison de ventes ADN Enchères ne saurait être tenue responsable des avaries, pertes et dommages causés par le transport.

Limitation des expéditions :

- Les expéditions de colis se font en France Métropolitaine (Corse comprise) et Europe (voir les zones).
- Les palettes et transports Geodis sont expédiés uniquement en France Métropolitaine hors Corse.
- ADN Enchères ne peut pas réunir en un même colis des lots d'une vente judiciaire et d'une vente volontaire.
- ADN Enchères ne peut pas réunir en un même colis des lots de différentes maisons de ventes ou de lieux de ventes différents (Le Mans et Lyon).
- Des frais de gardiennage peuvent être facturés pour les lots conservés à l'étude, selon la temporalité des différentes adjudications et du déclenchement de l'expédition ou de l'enlèvement (voir Frais de Gardiennage dans les conditions générales de ventes).

Demande d'expédition :

Les demandes d'expédition se font uniquement sur votre Espace Adjudicataire via notre site web : <https://espace-client.adn-encheres-live.fr/fr/connexion>

L'adresse de livraison par défaut est l'adresse communiquée par l'adjudicataire lors de sa 1ere inscription via Interenchères.com ou sur place à la salle des ventes.

L'adjudicataire aura la possibilité de changer ses coordonnées sur son Espace Adjudicataire : <https://espace-client.adn-encheres-live.fr/fr/connexion>

Il est seul responsable des informations confirmées ou saisies.

Autres prestataires :

Tout adjudicataire peut désigner et régler le transporteur de son choix pour faire expédier ses lots*.

* Sous réserve de l'éligibilité du/des colis au gabarit limite fixé par ce transporteur.

Aucune préparation du/des colis ne sera effectuée par notre équipe ADN Enchères dans ce cas. Veuillez vous rapprocher du transporteur choisi pour accomplir cette opération de colisage et en connaître son coût éventuel.

Assurance, remise contre signature et indemnisation :

En utilisant le service <https://espace-client.adn-encheres-live.fr/fr/connexion> l'adjudicataire pourra demander la remise contre signature de ses lots. En cas de contestation de livraison, la "livraison sans signature" n'ouvre pas droit à indemnisation.

En utilisant le service <https://espace-client.adn-encheres-live.fr/fr/connexion> l'adjudicataire pourra assurer ses lots 'ad valorem'.

En cas de perte d'un lot assuré, l'adjudicataire pourra demander à ADN Enchères de procéder à une demande d'indemnisation auprès du transporteur.

En cas de perte d'un lot non assuré, l'adjudicataire pourra demander à ADN Enchères de procéder à une demande d'indemnisation auprès du transporteur. Les lots non assurés seront **indemnisés à hauteur d'un prix au Kg fixé par les conditions générales de vente du transporteur**.

Les indemnités versées par ADN Enchères à l'adjudicataire sont strictement limitées aux sommes reçues par le transporteur et reversées dans un délai de 30 jours à compter de leur réception par ADN Enchères.

Délais et conditionnement des lots :

Les délais de préparation des expéditions sont de 9 jours calendaires.

ADN Enchères n'est pas responsable des délais de livraison des transporteurs.

ADN Enchères ne garantit pas le conditionnement de l'ensemble des adjudications en un seul et unique carton.

Pour l'expédition de gros électroménager, les palettes sont bullées et cerclées pour les produits sans emballage d'origine.

En aucun cas ADN Enchères ne pourra reconditionner l'emballage à neuf.

Le prix de nos préparations et expéditions pour la France métropolitaine

Tarification COLISSIMO Point Retrait

Poids jusqu'à	Tarif en TTC	Poids jusqu'à	Tarif en TTC
1 Kg	12,24€	16 Kg	35,16€
2 Kg	14,04€	17 Kg	36,72€
3 Kg	15,72€	18 Kg	38,28€
4 Kg	17,40€	19 Kg	39,96€
5 Kg	18,96€	20 Kg	41,52€
6 Kg	20,04€	21 Kg	42,60€
7 Kg	21,60€	22 Kg	44,16€
8 Kg	23,16€	23 Kg	45,72€
9 Kg	24,84€	24 Kg	47,28€
10 Kg	26,40€	25 Kg	48,72€
11 Kg	27,36€	26 Kg	50,40€
12 Kg	28,92€	27 Kg	51,84€
13 Kg	30,48€	28 Kg	53,40€
14 Kg	32,16€	29 Kg	54,96€
15 Kg	33,60€	30 Kg	56,52€

ATTENTION :

Dès que le colis dépasse 20 Kg, le point retrait chez un commerçant n'est pas disponible

Option et assurances :

6 niveaux d'Assurance optionnelle	Tarif en TTC
150 €	2.50€
300 €	5,00€
500 €	8,34€
1000 €	16,68€

Le prix de nos préparations et expéditions pour la France métropolitaine
Tarification COLISSIMO Domicile

Poids jusqu'à	Tarif en TTC	Poids jusqu'à	Tarif en TTC
1 Kg	17,64€	16 Kg	44,76€
2 Kg	19,80€	17 Kg	46,56€
3 Kg	21,72€	18 Kg	48,48€
4 Kg	23,64€	19 Kg	50,40€
5 Kg	25,56€	20 Kg	52,20€
6 Kg	26,76€	21 Kg	53,52€
7 Kg	28,68€	22 Kg	55,32€
8 Kg	30,48€	23 Kg	57,24€
9 Kg	32,40€	24 Kg	59,04€
10 Kg	34,32€	25 Kg	60,84€
11 Kg	35,52€	26 Kg	62,64€
12 Kg	37,32€	27 Kg	64,44€
13 Kg	39,24€	28 Kg	66,36€
14 Kg	41,16€	29 Kg	68,28€
15 Kg	42,96€	30 Kg	69,96€

Option et assurances :

Remise avec signature : 1,32€ TTC

6 niveaux d'Assurance optionnelle	Tarif en TTC
150 €	2,50€
300 €	5,00€
500 €	8,34€
1000 €	16,68€
2000 €	33,36€
5000€	83,40€

Le prix de nos préparations et expéditions pour l'Europe Zone 1

Belgique / Allemagne / Luxembourg / Pays-Bas

Tarification COLISSIMO Domicile

Poids jusqu'à	Tarif en TTC	Poids jusqu'à	Tarif en TTC
1 Kg	18,00€	8 Kg	40,20€
2 Kg	28,44€	9 Kg	42,12€
3 Kg	30,48€	10 Kg	44,04€
4 Kg	32,52€	De 11 à 15 Kg	54,96€
5 Kg	34,44€	De 16 à 20 Kg	65,88€
6 Kg	36,36€	De 21 à 25 Kg	76,80€
7 Kg	38,28€	De 26 à 30 Kg	87,72€

Le prix de nos préparations et expéditions pour l'Europe Zone 2

Autriche / Italie / Portugal (Hors Ile de Madère, Les Açores) / Espagne

(Hors Baléares, Canaries, Ceuta et Melilla)

Tarification COLISSIMO Domicile

Poids jusqu'à	Tarif en TTC	Poids jusqu'à	Tarif en TTC
1 Kg	31,80€	8 Kg	48,48€
2 Kg	35,52€	9 Kg	50,52€
3 Kg	37,92€	10 Kg	52,56€
4 Kg	39,96€	De 11 à 15 Kg	63,96€
5 Kg	42,12€	De 16 à 20 Kg	75€
6 Kg	44,16€	De 21 à 25 Kg	86,04€
7 Kg	46,44€	De 26 à 30 Kg	97,20€

Le prix de nos préparations et expéditions pour l'Europe Zone 3

Tchéquie / Danemark / Estonie / Hongrie / Lituanie / Pologne / Slovaquie / Slovénie
/ Suède

Tarification COLISSIMO Domicile

Poids jusqu'à	Tarif en TTC	Poids jusqu'à	Tarif en TTC
1 Kg	18,00€	8 Kg	60,00€
2 Kg	24,00€	9 Kg	66,00€
3 Kg	30,00€	10 Kg	72,00€
4 Kg	36,00€	15 Kg	78,00€
5 Kg	42,00€	20 Kg	84,00€
6 Kg	48,00€	25 Kg	90,00€
7 Kg	54,00€	30 Kg	96,00€

Assurance Obligatoire pour les zones 1 / 2 / 3 :

6 niveaux d'Assurance par rapport au montant de votre Bordereau	Tarif en TTC
150 €	2.52€
300 €	5,04€
500 €	8,40€
1000 €	16,68€
2000 €	33,36€
5000€	83,40€

Le prix de nos préparations et expéditions pour la France métropolitaine
Tarification CHRONOPOST

Poids jusqu'à	Tarif en TTC	Poids jusqu'à	Tarif en TTC
1 Kg	18,84€	16 Kg	45,96€
2 Kg	21,00€	17 Kg	47,76€
3 Kg	22,92€	18 Kg	49,68€
4 Kg	24,84€	19 Kg	51,60€
5 Kg	26,76€	20 Kg	53,40€
6 Kg	27,96€	21 Kg	54,72€
7 Kg	29,88€	22 Kg	56,52€
8 Kg	31,68€	23 Kg	58,44€
9 Kg	33,60€	24 Kg	60,24€
10 Kg	35,52€	25 Kg	62,04€
11 Kg	36,72€	26 Kg	63,84€
12 Kg	38,52€	27 Kg	65,64€
13 Kg	40,44€	28 Kg	67,56€
14 Kg	42,36€	29 Kg	69,48€
15 Kg	44,16€	30 Kg	71,16€

Option expédition Chronopost

Niveau d'assurance optionnel en TTC	3,6 € + 2,16 % du montant du bordereau
-------------------------------------	--

Le prix de nos préparations et expéditions pour la France métropolitaine hors Corse
Tarification GEODIS

Poids jusqu'à	Tarif en TTC
4 Kg	47,64€
9 Kg	55,92€
14 Kg	64,44€
19 Kg	72,72€
30 Kg	81,24€

Option expédition Geodis

Niveau d'assurance optionnel	30€ TTC + 1,44% TTC du montant du bordereau
------------------------------	---

Ce transporteur vous alerte :

A réception de votre expédition, vérifiez votre colis. Si vous avez une réclamation concernant l'état de votre colis, Geodis vous invite à poser une réserve immédiate sur le bon de livraison.

Et surtout ouvrez le colis devant le livreur pour qu'il puisse constater l'état du/des lots.

Rajouter sur le bon de livraison "Colis ouvert devant le livreur".

Si cela n'est pas fait, GEODIS se garde le droit de refuser votre contestation même si une assurance a été souscrite.

EXPÉDITION PALETTE POUR LA FRANCE MÉTROPOLITAINE HORS CORSE :

Tous les lots indiqués "Expédition Palette" (voir les désignations lors des ventes).

- Ainsi que les trottinettes électriques (Par Géodis ou un autre Transporteur palette, selon le poids et le format du lot).
- Ainsi que les produits fragiles (plaque de cuisson, micro-onde, autres...).
- Ainsi que l'électroménager (Réfrigérateur, lave-vaisselle, lave-linge, etc.).

Voici les prix forfaitaires (au poids) pour la France Hors Corse

- **Jusqu'à 100 kg** : 99€ TTC
- **De 101 kg à 300 kg** : Pour la France : Poids total X 1,32€ TTC
- **De 301 kg à 500 kg** : Pour la France : Poids total X 1,44€ TTC
- **Au-delà de 501 kg** : Pour la France : Poids total X 3,6€ TTC

ATTENTION :

Ces prix ne préjugent pas des expéditions **hors gabarit*** (conditions selon le transporteur et sur devis).

*Hors gabarit palette

Dont le volume excède les dimensions au sol d'une palette Europe : (1200X800MM) et/ou d'une hauteur supérieure à 2m.

Pour l'expédition de gros électroménager, les palettes sont bullées et cerclées pour les produits sans emballage d'origine.

OPTION EXPEDITION PALETTE

Tarif en TTC - Niveau d'assurance Optionnel

33 € + 2,88 % TTC du montant du bordereau

Pour mémoire :

Récupération palettes par le transporteur : 24€ TTC

ATTENTION :

Toute redirection demandée au transporteur vous sera re-facturée 99€ TTC. Nous vous conseillons de bien renseigner votre adresse de livraison lors de votre demande sur notre site internet <https://espace-client.adn-encheres-live.fr/fr/connexion>